

## **CONTRÔLER LES DISSIDENCES : MONT-LOUIS ET « L'EFFET FRONTIÈRE »**

Oscar JANÉ

*Enseignant-chercheur « Ramón y Cajal », Université autonome de Barcelone*

La « frontière » entre la France et l'Espagne s'établit sur le terrain et sur le territoire même par les accords signés à Bayonne entre 1856 et 1868. Jusqu'alors, le partage entre États reposait uniquement sur la base de discussions diplomatiques et politiques, comme celles ayant abouti à la signature du traité des Pyrénées en 1659. Le commerce traditionnel se muait peu à peu en contrebande, alors que les mariages entre villageois de communes voisines étaient dès lors suspectés de permettre le passage d'informations. Et cela d'autant plus que les conflits sur la nouvelle frontière pyrénéenne se multipliaient, touchant toutes les sphères de la vie sociale, ecclésiastiques, commerciales, politiques, militaires, seigneuriales... Évidemment, tout conflit trouve comme cause une ou plusieurs origines. Dans le cas qui retient notre attention, celui-ci se cristallise avec la mise en place d'une frontière politique et militaire. Une frontière militaire qui se focalise sur un espace territorial concret. Or, de nature politique, la mise en place d'une fortification comme celle de Mont-Louis (réalisée entre 1678 et 1683) représente un véritable champ d'expérimentation pour les autorités françaises sur les Pyrénées. Loin de servir uniquement à la guerre et à caserner les effectifs militaires, Mont-Louis se transforme peu à peu en centre de contrôle social, économique et militaire. L'opération servit aussi pour convaincre les populations du pouvoir de Louis XIV, voire de l'État qui était devenu dominateur – de l'espace, mais aussi des personnes, des lieux, du contenu et du contingent –.

Pierre Vilar a évoqué à maintes reprises que les frontières restent le meilleur endroit pour observer l'histoire du monde. Artificiels ou pas, les fronts de guerre deviennent des lignes séparatrices, des protections ou des tremplins vers l'avant. Les exigences monarchiques sur l'extension des territoires expliquent en partie le poids des négociateurs du XVII<sup>e</sup> siècle, depuis les traités de Westphalie, ainsi que l'importance des enjeux locaux. C'est ainsi qu'il faut entendre l'introduction d'arguments juridiques et

militaires en totale juxtaposition avec ceux de caractère historique. En quelque sorte, pour le cas des Pyrénées, la « modernité » de la séparation des « crêtes » développée entre 1656 et 1659 se voit doublée d'une « anomalie », celle de l'enclave de Llivia. Or, cette anomalie n'est qu'une réminiscence médiévale, loin de toute modernité dans la conception des frontières et la construction des états. L'existence de Mont-Louis est la marque sur le terrain du pouvoir politique de la frontière. Sa mise en place indique pendant les premières années de son existence un contrôle volontaire sur des questions diverses qui dépassent le cadre exclusif des affaires militaires. C'est pourquoi, le cas de la Cerdagne reste sans nul doute essentiel dans l'analyse des frontières en Europe : frontière négociée « naturelle », frontière réellement complexe et asymétrique. Sur les territoires pyrénéens de la frontière s'établissent « des » frontières diverses, de nombreux conflits apparaissent là où rien ne permettait de le supposer, et l'espace économique occupé traditionnellement par le commerce se voit supplanté par la contrebande.

Notre objectif est de déterminer l'impact réel et symbolique de la construction et de l'utilisation de Mont-Louis touchant un territoire spécifique, ancré dans une période exclusive (entre sa construction et la mort de Charles II) et au sein d'un contexte politique-diplomatique et militaire en expérimentation croissante en Europe dans les dernières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle. Si les historiographies espagnole, française et catalane (comptant avec les apports d'historiens des deux côtés des Pyrénées) se sont toujours focalisées sur la date de 1659 (année du traité des Pyrénées) pour en faire le moment clé de l'établissement de la frontière pyrénéenne. En réalité, la mise en place de cette frontière est bien plus complexe qu'une simple signature et l'installation de postes frontaliers. Pour saisir de manière adéquate ce processus évolutif il est important d'analyser : le poids de l'intérêt réel de la France pour la Catalogne ; le changement d'équilibres sur l'échiquier européen à partir de la Guerre de Hollande (1672-1678) ; l'interprétation du rôle d'une ou plusieurs frontières qui restent variables dans les Pyrénées jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle malgré les accords officiels.

En somme, nous proposons une analyse à partir de trois axes pour mieux comprendre « l'effet frontière » de Mont-Louis : en premier lieu, l'évolution de l'intérêt de la Catalogne pour la France pendant la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ; puis il se révèle capital d'étudier le choix géostratégique de Mont-Louis ; et enfin, dans une partie plus dense, nous tenterons de montrer les premiers effets de la mise en place de Mont-Louis sur les Pyrénées catalanes et le contrôle de la frontière.

## L'intérêt de la France pour la Catalogne et la variabilité de la frontière

Jusqu'en 1700, la monarchie française n'abandonne à aucun moment la possibilité de reconquérir le Principat de Catalogne : pour les uns cela demeure un objectif principal, avec l'idée de réunifier la Catalogne et de l'annexer entièrement à la France ; pour d'autres, il s'agit d'une manœuvre tactique pour couper les ailes à la politique militaire espagnole. Jusqu'à un certain point, les deux visions peuvent être compatibles, comme ce fut le cas lors de la prise de Barcelone durant l'été 1697. La paix de Ryswick (1698) mit un point final à cette politique et un nouveau dessein fut déployé en fonction de l'éventualité offerte par la succession au trône d'Espagne. Cependant, il faut souligner la réaction des Catalans tout au long de ces années face à la politique belliqueuse de la France, menée aux portes du Principat pendant plus de soixante ans, et s'étant soldée par l'annexion du Roussillon. Aussi, le grand déploiement de la politique française en Catalogne est un exemple probant de la construction de l'appareil d'État en France au cours de la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ; surtout grâce aux fondements antérieurs et aux facteurs conjoncturels<sup>1</sup>. L'utilisation des élites locales – que nous pouvons qualifier de « reconnaissance du ventre » – fut l'instrument le plus important en vue de l'avènement de projections micro-territoriales des politiques verticales.

L'intérêt que suscitent le Roussillon et la Cerdagne pour la politique internationale française reste longtemps ambivalent, oscillant entre conservation définitive et utilisation comme monnaie d'échange avec d'autres territoires. Il est vrai que dans un premier temps la France compte utiliser ces territoires en monnaie d'échange, mais avec le refus espagnol d'échanger, après la guerre de Dévolution en 1668, le Roussillon contre les Pays-Bas, la politique d'annexion s'inscrit de plus en plus dans la réalité et les faits, et fut menée de façon explicite et systématique. Les ordres et les décisions prirent un sens nouveau et ne furent plus dictés par des logiques empiristes.

Les intentions de la France pour la Catalogne s'inscrivent dans un pur désir de conquête, mais surtout accompagnent une volonté de tenir à

---

<sup>1</sup> Au cœur de l'évolution idéologique de la monarchie, la raison d'État prend la place de tout élément qui jusqu'alors semblait particulier – la langue ou la contrée même –. L'État commence à mettre en place un engrenage, se situant au-dessus de considérations présentes ou "naturelles" : Daniel Nordman, *Frontières de France, de l'espace au territoire (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Gallimard, 1998, p. 483-484.

distance le danger espagnol. L'agrandissement du territoire français durant cette période (Alsace, Franche-Comté ou Roussillon) reste essentiellement une décision géostratégique. Dans les années 1660 en Roussillon et à partir de la décennie suivante pour la Cerdagne, le dilemme spéculatif qu'impose la mise en place d'actions concrètes sans projection ni décisions claires s'estompe pour laisser apparaître les intérêts réels liés à la conservation de ces deux espaces humains. L'intérêt militaire premier – s'inscrivant d'abord dans une logique d'attaque défensive puis dans une progressive concrétisation du pouvoir français en Europe – devient par la suite une stratégie politique raisonnée influençant l'ensemble des relations sociales et le quotidien des populations qui vivent cette frontière. Le débat sur l'assimilation et l'intégration du Roussillon et de la Cerdagne à la France reste stérile puisque leurs interprétations s'avèrent multiples. S'il permet toutefois d'apprécier les fondements d'une politique mise en place à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle pour favoriser des assimilations strictement partielles, il se base généralement sur des argumentaires historiques ou traditionnels, restant une fiction littéraire servant à justifier l'annexion du Roussillon et de la Cerdagne à la France.

La variabilité de la frontière reste donc une constante tant dans les plans militaires que dans le fonctionnement réel du territoire. A chaque déclaration de guerre – et même sans – l'ensemble de la Cerdagne restée sous juridiction hispanique et des parties de l'Empordà passaient, relativement facilement, sous contrôle français (à l'exception de la décennie de 1660). La frontière s'étendait ainsi sur le territoire espagnol. Durant certaines périodes de guerre, elle peut même se stabiliser sur ces terres méridionales. Après 1659, la frontière ne se cantonne pas aux Pyrénées, elle devient flottante et peu nette, comme lorsque les limites frontalières s'établissent, suite à certaines campagnes militaires de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à Hostalric ou à Gérone. Les traités de paix successifs vont laisser sans effet nombre de ces nouvelles frontières, contrairement à celle de 1659 qui attestait de son existence sans s'imposer automatiquement.

Les constructions et fortifications restent une des façons les plus visibles qui permettent de constater l'assise du pouvoir ainsi que l'affirmation défensive – ou offensive – impulsée depuis une région frontalière. Lorsque les représentants français prennent conscience de l'importance de conserver cette nouvelle frontière (et les terres annexées), apparaît une véritable stratégie d'ancrage militaire statique ayant une incidence sociale déterminante. Tout commence à la suite de la Guerre

de Hollande, en 1678, avec la construction de Mont-Louis et trouve une continuité avec l'application sur le terrain durant les neuf ans de la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1689-1697). Les constructions et fortifications entreprises pour la mise en fonctionnement de Mont-Louis changent le caractère provisoire de l'implantation militaire en Cerdagne en une volonté tenace d'élargissement de son pouvoir et surtout de l'accentuation des contrôles (à tous les niveaux) qu'elle représente.

Dans la construction de ce maillage physique d'une frontière, il faut des éléments de contacts ponctuant l'espace. Mont-Louis ne ressemble à aucune place forte existante, elle représente au contraire l'édification d'un centre nouveau et innovant, stratégiquement bien situé. Elle a une raison d'exister et des objectifs variés, de la défense de la frontière jusqu'au rôle de plate-forme d'attaque qui lui est dévolu mais devient également un œil de contrôle interne et externe de l'ensemble des territoires proches de la frontière. Avant la Guerre de Hollande, les autorités françaises n'avaient pas pensé au rôle que pouvait jouer Mont-Louis. Ce rôle ne sera défini que suite à ces événements et à l'intervention de deux personnages capitaux : Vauban – qui était alors le poliorcète idéal de Louis XIV et qui connaissait bien le pays grâce aux divers voyages entrepris après 1669 – et Ramon Trobat, avocat général du Conseil souverain et, depuis 1681, président de ce dernier et, également, intendant du Roussillon. S'il est évident que de nombreuses personnes ont contribué à la mise en œuvre sur le terrain de toutes ces années de stratégies et d'idéologies, l'essence géostratégique de Mont-Louis incombe principalement à ces deux hommes. L'idée première menant à l'installation d'une base militaire en Cerdagne résidait dans un besoin de contrôle de la zone et de défense des villes cerdanes dépendant du roi de France face aux incursions des troupes espagnoles, à l'image de ce qui advient à la fin de l'année 1668 ; après cette date les rôles s'inversent<sup>2</sup>. La conception du fortin cerdan est pensée par M. Chamois, qui arrive en Cerdagne en 1668 pour établir un premier inventaire des besoins militaires de la province. Il préconise dans un premier temps une implantation à Bellcaire, qui finalement ne sera pas retenue<sup>3</sup>. Toutefois, sa proposition et ses préconisations seront les mêmes que celles qui présideront quelques années plus tard à la construction de Mont-Louis.

---

2 Service historique de l'Armée de Terre (SHAT) A1 223, pièce 407, Louvois à Macqueron, Saint-Germain (16 septembre 1668). Texte sur la restitution de villages de Cerdagne au roi de France.

3 SHAT A1 223, pièce 306, Louvois à Macqueron, Saint-Germain (2 août 1668).

Mont-Louis devient une donnée essentielle dans la variabilité de la frontière devenant même une arme ultramoderne de frontière grâce à sa flexibilité, par la multiplicité de ses fonctions, par sa proximité avec l'ennemi et son implication dans les affaires courantes des civils du territoire. Elle se transforme en un élément qui symbolise mieux qu'aucun autre la volonté française de conserver ces territoires. Au cours des années soixante commence la recherche d'un emplacement stratégique pour y installer une sorte de barrière de contrôle militaire, commercial et humain. L'intervention première de Ramon Trobat dans la prise de décision s'explique du fait des différents services qu'il avait apportés à la couronne française en tant que conseiller lors des négociations du traité des Pyrénées ou de guide lors des campagnes militaires, mais surtout de sa connaissance réelle du pays et des possibilités logistiques que permettait la zone à retenir. Il se voit donc confier en 1678 une mission d'inspection de la Cerdagne afin de trouver le lieu idéal pour l'installation de cette ville-caserne. Il étudie d'abord une implantation dans la vallée de Carol, où il entend débiter les travaux de construction à partir de l'été suivant, précisément à La Tour-de-Carol<sup>4</sup>. Toutefois, Trobat ne se montre pas satisfait par cet emplacement et réétudie cette proposition durant l'automne. Il pensait que l'implantation à retenir ne devait pas écraser les populations par le poids de la charge des troupes tout en permettant de mener à bien les contrôles militaires et commerciaux, concernant essentiellement le commerce du sel en provenance de Cardona qui transitait par ce territoire avant de rejoindre le Pays de Foix et le Conflent. La détermination de cet emplacement relevait d'une décision hautement géostratégique. Pour Trobat, les troupes françaises devait pouvoir intervenir sur l'ensemble de la Haute-Cerdagne et donc se situer près de Puigcerdà. Toutefois, il préconise un rayonnement plus ample en prenant en compte un espace compris entre le Capcir et les portes du Conflent<sup>5</sup>.

Mont-Louis se place à la tête du réseau « défensif » du royaume de France en Catalogne, composé d'autres fortifications qui agissent en tant que places-frontières, comme celle de Prats-de-Mollo couvrant à la fois l'espace allant du Col d'Arès à Camprodon et celui unissant Vallespir et Conflent. Prats-de-Mollo occupe une fonction essentielle puisque, avec Mont-Louis, elle unit en un front plus d'un tiers de la frontière franco-

---

4 SHAT A1 611, pièce 117, Trobat à Louvois, Llívia (1<sup>er</sup> septembre 1678).

5 SHAT A1 611, pièce 122, Trobat à Louvois, Llívia (14 septembre 1678); SHAT A1 611, pièce 133, Trobat à Louvois, Llívia (26 septembre 1678).

espagnole en Catalogne. Trobat pensait même que la ville de Prats-de-Mollo était une des « plus jolies de tout le Roussillon, après Perpignan, et où Sa Majesté pourroit en cas de besoin tenir son corps de troupes d'infanterie et beaucoup de cavalerie<sup>6</sup> ». D'autres places militaires, par leur caractère de seconde ligne de qualité, commencent à révéler leur rôle primordial comme Villefranche de Conflent qui agit comme zone tampon entre le Conflent et la plaine du Roussillon. A partir de 1680, les Français, sans négliger la frontière maritime ni Perpignan qui bénéficie de travaux d'envergure et d'apports militaires importants, concentrent plus que jamais leur attention sur les Pyrénées. Perpignan, plus protégée, commence à devenir un magasin à provision fournissant les troupes en campagne et le nouveau réseau de places fortes.

La stratégie française consiste à s'implanter en Cerdagne, en y détachant de nombreuses troupes, en évitant ainsi les allers et retours. Si la guerre est permanente, la présence militaire le devient également. Les contrôles des ennemis comme des ressortissants du pays suspectés d'infidélité au roi augmentent sensiblement<sup>7</sup>. La correspondance française ne cache pas sa crainte ni ses doutes face à l'attitude de certains groupes locaux. Ramon Trobat, lui-même, écrit à Louvois, alors qu'il théorise le rôle d'une place comme Mont-Louis, que concernant les habitants des environs « de long temps on ne peut pas leur faire confiance ».

Il connaît le rejet des Cerdans pour les Français, une attitude qui, selon lui, les rapproche du roi d'Espagne<sup>8</sup>. De projet, Mont-Louis devient une réalité effective traduisant les intérêts de la France pour les Pyrénées et par extension, pour la Péninsule.

L'importance de l'œuvre et le pari du roi de France se révèlent avec une analyse des données économiques. Ainsi, si pour l'année 1672, Louis XIV concède 36 000 livres pour les fortifications<sup>9</sup>, en 1673, cette somme s'élève, en raison de la guerre, à 182 000 livres. Toutefois, une fois la guerre finie, les dépenses ne se réduisent pas, elles montent au contraire jusqu'à 524 365 livres en 1679 et à 787 624 livres en 1681<sup>10</sup>. Ces montants

6 SHAT A1 648, pièce 34.

7 Du côté espagnol, cela a été bien travaillé par Antonio Espino Lopez, *Cataluña durante el reinado de Carlos II : política y guerra en la frontera catalana, 1679-1697*, Bellaterra, Monografies Manuscrites, 5, 1999, p. 109.

8 SHAT A1 611, pièce 122, Trobat à Louvois, Llívia (14 septembre 1678).

9 Alain Ayats, *Louis XIV et les Pyrénées catalanes de 1659 à 1681. Frontière politique et frontières militaires*, Canet, Trabucaire, 2002, p. 300.

10 *Ibidem*, p. 838-839 (Quadre de despases d'obres de 1661 fins 1682).

représentent principalement l'investissement effectué pour la construction de Mont-Louis et démontrent l'implantation et les espoirs de la politique militaire française en Roussillon et en Cerdagne. La ténacité des intendants Beaulieu puis Trobat accompagne cette politique qui se voit renforcée et revalidée par le refus espagnol d'échanger le Roussillon et la Haute-Cerdagne avec les Pays Bas entre 1668 et 1677. Malgré tout, cette option persiste jusque dans les années 1690, mais à ce moment-là, la situation de l'échiquier politique européen était devenue tout autre<sup>11</sup>.

## **La Cerdagne : un « non-lieu » géostratégique**

L'évolution de la situation géostratégique de la France dans les Pyrénées trouve son point culminant avec la création de Mont-Louis et avec toute une série d'effets collatéraux. Ce processus s'apprécie tout particulièrement durant les deux guerres qui affectent directement la frontière catalane sur le territoire géronais, de l'Empordà à la Cerdagne. Les centres de vie, comme les chemins, forges, bois, montagnes et villes entières deviennent des centres stratégiques et des bases idéales pour le développement des stratégies politico-militaires.

Ainsi, à la fin de la Guerre de Hollande, cette logique occupe et couvre toutes les brèches laissées ouvertes par les Espagnols. Les réparations et installations de nouveaux équipements s'accroissent, le projet de création de Mont-Louis est lancé et sont pensés de nouveaux espaces non militaires de commandement et d'attaques. Parmi ces derniers, le plus utilisé est Saint-Michel-de-Cuxa servant de base militaire au maréchal de Navailles du fait de sa proximité avec Villefranche-de-Conflent et la Cerdagne. Beaulieu, lui-même, en avait fait un point militaire hautement stratégique<sup>12</sup>.

La Guerre de Hollande arrive juste après l'un des épisodes qui marque l'imaginaire collectif de nombreuses vallées du Vallespir et du Conflent et qui affecte la Cerdagne et la vallée de Camprodon. Le conflit du sel déclenche la révolte des Angelets (1663-1673) qui certes traduit une identification sociale mais constitue surtout un événement révélateur de l'attitude des autorités françaises envers la population. Elle marqua tant que, dans les écrits qui s'en suivirent, la référence à cette révolte est continue et qu'elle servira de justification aux acteurs des révoltes suivantes. Ainsi, les

---

11 Pau de La Fàbrega, *L'ofèriment de retrocessió del Rosselló a Espanya (1668-1677)*, Barcelone, ed. Dalmau, 1994 ; Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), CP, Espagne, vol. 77, f. 5 r°, 1<sup>er</sup> avril 1697.

12 SHAT A1 613, pièce 155, Beaulieu à Louvois, Perpignan (25 août 1678).



décisions prises et mises en œuvre à la fin de la Guerre de Hollande revêtent-elles un caractère significatif dans les années suivantes. Elles entraînent un changement clair de positionnement politique de la monarchie à l'égard du Sud qui aura une répercussion directe sur les populations pyrénéennes.

La guerre impose des changements et précipite les événements. Les guerres de 1673 à 1697 sont révélatrices de l'accélération de ces évolutions et le champ sur lesquelles elles portent. Sans le moindre doute, les événements qui ont lieu, durant la décennie 1660 et jusqu'au début de la Guerre de Hollande, dans les contrées du Vallespir et du Conflent – la révolte ou le mouvement des Angelets – marquent un avant et un après dans le redéploiement local des troupes françaises mais surtout dans la répression et l'épuration des populations, menées par les Catalans fidèles au roi de France et placés à la tête du Conseil souverain du Roussillon. La guerre des années 1660, en plus d'établir un point d'équilibre dans les tensions belliqueuses entre la France et l'Espagne, constitue un développement des stratégies locales de contrôle et de dissuasion.

À la fin des années 1670, Vauban achevait les plans de la construction de Mont-Louis pour les envoyer à Louvois. Trobat considérait nécessaire de soutenir le projet et d'en accélérer la réalisation. À cet effet, il rédige un mémoire pour juger l'emplacement idéal : situation, stratégie militaire, facilités pour recevoir et stocker matériel, vivres et armes<sup>13</sup>. En somme, l'ensemble des raisons géostratégiques à micro-échelle, en accord avec l'importance de la politique de Louis XIV dans la zone : « [la place forte] est dans la Cerdagne, hors de tous les défilés du Col de la Perche, et dans un poste duquel les troupes du Roy peuvent marcher en bataille par toute la Cerdagne. Je croy que quand cette place seroit plus a la veüe de Puisserda, elle auroit peu mettre mieux a couvert quelques villages de la Cerdagne qui sont a l'obéissance du Roy, mais l'esloignement du desfilé du Col de la Perche (qui est le seul passage par lequel nous pouvons aller en tout temps en Cerdagne), Sa Majesté auroit esté obligée d'y fer construire un fort, pour empescher que les ennemis, entr[ent] rendant maistres de ce desfilé, ne nous empeschent la communication<sup>14</sup>. »

Suite à ce mémoire, Trobat se voit chargé de l'organisation des tâches logistiques et de l'acheminement des matériaux de construction.

---

13 SHAT A1 648, pièce 28, Trobat à Louvois, Perpignan (1<sup>er</sup> mai 1679).

14 Extrait appartenant à un texte du 13 mai, où il écrit un autre mémoire à Louvois : SHAT A1 648, pièce 31, Trobat à Louvois, Perpignan (13 mai 1679).

Une des premières décisions qu'il prend est en lien avec le contrôle de la frontière, de la contrebande et plus largement du commerce. Il agit pour que la production de fer ne sorte pas du pays afin d'être mise au service des travaux<sup>15</sup>. En fait, Trobat tente d'interdire le commerce du fer avec le Principat de Catalogne mais également avec le Languedoc<sup>16</sup>. Une tentative restée vaine.

Or, il faut tenir compte des comportements locaux, des réactions qui furent diverses. Les attitudes individuelles ou collectives peuvent soit traduire un état d'âme ou un sentiment de solidarité soit se muer en une véritable idéologie partagée. Face aux guerres, aux ennemis, aux problèmes, aux révoltes ou révolutions, le comportement des populations concernées peut revêtir différentes formes. Ainsi, peut-il être caractérisé par la plus grande violence comme par la passivité la plus absolue. En tout état de cause, peuvent transparaître des intentions, sensations et radiographies d'ensemble qui donnent à lire en creux les mutations ou cristallisations identitaires. Le temps et la guerre sont les deux éléments consubstantiels et irrévocablement nécessaires à la compréhension de la globalité de ces processus.

Avec le traité des Pyrénées, les poursuites en justice pour des affaires d'affrontements armés entre civils trouvent de nouveaux fondements. Le premier consiste dans les normes établies de part et d'autre de la frontière ; le second puise son origine dans les vengeances de voisinage. Apparaissent un certain nombre de blocages, en particulier en temps de conflit ou de pré-conflit, qui soulignent la difficulté d'agir tout au moins jusqu'à ce qu'une présence de dissuasion soit établie. C'est tout ce qui tournera autour de la nouvelle frontière et, surtout, autour de ceux qui vont réussir à la contrôler, de près et de loin.

Un des affrontements des plus significatifs qui a eu lieu dans les Pyrénées catalanes depuis l'établissement des Français reste la révolte des Angelets. Jusqu'à présent était établie la date de « fin » de ce soulèvement qui a principalement concerné le Vallespir et le Conflent. Celle-ci a été déterminante quant à l'action française postérieure mais elle a également été déterminante quant à l'attitude des montagnards de part et d'autre des Pyrénées. Le procès des Angelets a constitué un exemple. La justice a agi tout au long des années 1660 et la Guerre de Hollande a permis d'établir

---

15 SHAT A1 648, pièce 28, Lettre de Trobat.

16 Alain Ayats, *ouv. cité*, p. 663.

la justification d'un contrôle interne absolu destiné à éviter de nouveaux troubles de ce type. La création de Mont-Louis entre dans cette logique et en constitue un des exemples les plus emblématiques.

La méfiance française envers les populations locales dénotait une certaine peur qui motivait de nombreux contrôles, particulièrement dans les zones d'accès facile pour les troupes espagnoles : la Cerdagne et le Conflent. En conséquence, ces territoires devaient recevoir un traitement particulier et se trouvèrent fortifiés, pratiquement hors d'atteinte des troupes espagnoles. Telle était la fonction assignée à Mont-Louis.

## **Les effets de la mise en place de Mont-Louis**

L'objectif poursuivi par les Français avec la construction de Mont-Louis a évolué, à l'image de leur intérêt dans le contrôle du nord de la Catalogne, dans le cadre des affrontements et du rapport de force franco-espagnol. L'impact social de cette construction est loin d'être négligeable. En effet, les nouvelles directives édictées par les Français entendaient transformer l'intégralité de la société locale, aussi bien dans l'économie, le commerce que dans l'organisation religieuse. Ainsi de nombreuses normes en provenance de Paris cherchaient à s'enraciner dans ces terres annexées à travers leurs élites. Le rôle de ces dernières est donc fondamental. Les autorités locales, les représentants ainsi que les Catalans au service de la France mettent en œuvre une politique de perturbation sociale, d'aliénation de groupe et d'acculturation.

La justice s'exerçait à Perpignan afin de servir les intérêts de la France. Elle est un outil central de répression et de dissuasion, en particulier suite aux révoltes portées par les Angelets entre 1663 et 1672, de façon intermittente. Cependant, il convenait d'instaurer un contrôle stable, pensé et déstructurant l'équilibre social des autochtones. Les prétentions d'extensions territoriales des Français vers la Cerdagne et la région de Gérone demandaient un redéploiement des équipements militaires. Comme il a été précédemment souligné, les Français n'entretenaient pas une véritable volonté d'établir une frontière pyrénéenne lors de leur arrivée en 1640. En revanche, lors des conflits de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, elle se fait nécessité, elle est le résultat d'un long processus résultant de divers événements conjoncturels.

Jusqu'à l'achèvement de l'édification de Mont-Louis, l'armée française se livre à des entreprises de démoralisation et de destruction des armes et des fortifications hispaniques, et à une politique d'accompagnement des populations catalanes par l'intermédiaire des Catalans profrançais.

En 1678, l'opportunité de conserver ou de détruire la forteresse de Puigcerdà est intimement liée à la capacité de conserver la Basse-Cerdagne et le caractère stratégique du lieu<sup>17</sup>. En optant pour la destruction et le « rasement » de la ville, tactique connue et précédemment utilisée, il semblait qu'il n'y avait aucun changement stratégique. Les agressions et razzias sur Camprodon, Puigcerdà ou d'autres villes frontalières perduraient. La volonté de Trobat et d'autres chefs militaires français était que « Puisserda, et tout le reste de ce pays, doit rester au Roy », des propos qui traduisaient les prémisses d'un changement d'attitude<sup>18</sup>. Cette logique trouvera confirmation en deux occasions : en premier lieu avec la construction de Mont-Louis; en deuxième lieu avec l'utilisation de nouvelles bases fortifiées telle celle de Bellver-de-Cerdanya, au lieu de poursuivre les destructions. Ces choix constituent une véritable mutation dans les intérêts politiques et la croyance dans la capacité à l'annexion progressive de l'ensemble du nord de la Catalogne. La frontière devait se transformer en une ligne de soutiens logistiques de Port-Bou à la Cerdagne<sup>19</sup>.

Le nouveau et brillant gouverneur de Mont-Louis, Durban, fut un des principaux acteurs des changements qui, en peu de temps, modifièrent l'économie du territoire pyrénéen. Ce dernier était plus animé par la volonté de contrôler la frontière militaire que par celle d'en créer de nouvelles. L'étape suivante est issue de la somme des actions et des volontés politiques qui se sont succédées. Ainsi, plus nombreuses étaient les plaintes provoquées par les attaques arbitraires des troupes du gouverneur sur les populations locales de part et d'autres des Pyrénées, plus significatif devenait le contrôle français sur la frontière : « *con 600 infantas, y 30 cavallos, llevándose pressos los cónsules, y otras personas de algunos lugares de los dominios de VM con el pretexto de haverse maltratado a un esquizaro de la guarnición de Montluys, por los Dragones, o Miqueletes de Cataluña* ». Cet exemple, illustre la faiblesse espagnole et l'ironie tactique des Français, qui affirmaient que s'ils agissaient ainsi c'était parce que, comme le rapportait le marquis Lafuente, « *siempre héramos nosotros los que dávamos prinzipio a estos desórdenes*<sup>20</sup> ».

---

17 SHAT A1 584, Mémoire de Ramon Trobat (1678).

18 Antonio Espino Lopez, ouv. cité, p. 54. Il s'agirait d'une tactique d'érosion afin d'affaiblir les garnisons pyrénéennes ; SHAT A1 611, pièce 78 (14 juin 1678).

19 SHAT A1 726 (28 juin 1684).

20 Archivo General de Simancas (AGS), Estado K (Francia), leg.1649, Lafuente al Rey, Paris le 12 avril 1682.

Les premières années de fonctionnement de Mont-Louis, en période de paix et d'entre-deux-guerres (1684), seront révélatrices de l'effet des agissements du gouverneur de Mont-Louis concernant la pénétration de la Cerdagne, comme avec l'enlèvement des consuls de Puigcerdà ou bien avec la question de la maîtrise de l'eau. En fait, le gouverneur Durban est devenu un personnage gênant. En réalité, il mettait seulement en évidence le contrôle français sur le pays. Le Conseil d'État à Madrid soulignait : « *conviene ponernos bien en Flandes pues si no es con la fuerza no se [h]a de conseguir nada con el Rey Cristianísimo, como lo [h]a mostrado su experiencia*<sup>21</sup> ».

Au fil des ans, le pouvoir de Durban fut quelques fois perturbé par les autorités françaises elles-mêmes, mais ceci est un autre sujet. Cependant, la lecture des événements de l'année 1686, comme les saccages et l'ensemble des actions belliqueuses menées sur toute la Cerdagne, pensées depuis Mont-Louis, permet d'établir qu'il ne s'agissait pas d'actions isolées mais bien d'une politique visant à annexer l'intégralité de la Cerdagne. Si pour arriver à ces fins, il était nécessaire d'établir des stratégies hors normes, la loi des armes parlerait. Cette stratégie se voit répercutée dans une missive du marquis de Leganés au roi d'Espagne, le 12 janvier 1686, en réponse à un mémoire sur les contributions que percevaient les Français du Principat de Catalogne, en temps de paix : « (...) *la propuesta que hize a Chaseron en orden a nombrar Personas que por parte de VM y la de Francia ajustasen la dependencia de las contribuciones que pretende cobrar de este Principado (...) en cuya execución devo responder a VM que a las razones que yo propuse al Conde de Chaseron, y últimamente al Yntendente Trobat, dándoles a entender quan injusta hera la pretensión de las contribuciones (...) no solo no han respondido ni admitido este partido sino que despreciando toda la razón, y ejecutando solamente su gusto, han pasado a bender todos los frutos, y rentas que tenian embargados de los Basallos de VM en el Dominio de Francia, diciéndoles que si las quisieren poseer es menester que se bayan a vivir en Monlluis con ánimo de despoblar desta manera a Puizerdà; y como en despacho de 20 de julio del año próximo passado excluido por guerra parte de tierra, se sirvió VM de mandar decirme no inobase nada ni pasase a demostración ninguna con franceses*<sup>22</sup>. »

---

21 AGS, Estado K (Francia), leg.1649, Consejo de Estado al Rey, Madrid le 5 mai 1682.

22 AGS, Estado España, 4135, le marquis de Leganés au roy, Barcelone le 12 janvier 1686.

Le document fait également allusion à la possibilité de prendre la forteresse de Mont-Louis par la force ou de vider certaines villes comme Puigcerdà. Il s'agit probablement d'une vision exagérée mais en phase avec la réalité. De plus, il est fait mention de « *los Catalanes franceses* » et la gravité de la situation y est commentée: « (...) *introduciéndose franceses en los puestos más capitales de nuestras fronteras, como sucede en Navarra y Cataluña, el resto de la Monarquía no tiene defensa. Que conoce que no se pueden poner los medios correspondientes al tamaño del que amenazan estas disposiciones...*<sup>23</sup> »

Les négociations diplomatiques se multiplient et les informations en provenance de la capitale française faisant état de la faiblesse espagnole et de l'absolu contrôle de la frontière par les Français s'avèrent et permettent d'entrevoir la possibilité d'ébranler les bases sociales de la capitale cerdane afin d'amener -même par la contrainte- la population à travailler pour les militaires français. Un avis du Conseil d'Aragon sur la représentation de la Ville de Puigcerdà face aux préjudices qu'ils disent subir du fait des actions de l'armée française fait état de : « *Por parte de la Villa de Puigcerdan se ha dado memorial en el Consejo en que refiere que después de la tregua con Francia han embargado los Ministros del Rey Cristianísimo en Rosellón todos los bienes que los naturales de aquella Villa y Condado de Cerdeña (sic) tienen en aquel dominio sin reservar los de los eclesiásticos, apropiando los frutos y rentas de dichas haciendas que son muy considerables [...] pero que el fin principal suyo es despoblar la Villa de Puigcerdan y sus contornos para poblar de aquellos naturales la fortaleza de Monluis que han hecho poco ha en la frontera, y lo manifiestan con haver dado buen pasage a algunos que se han pasado a la Obediencia de Francia restituyéndoles sus haciendas, y publican que obrarán lo mismo con quantos lo hicieren...*<sup>24</sup> »

Il existe d'autres textes semblables comme ceux du 7 et 8 mars 1686 rédigés à la demande des consuls de Puigcerdà mais également à celle du marquis de Leganés. En tout état de cause, il apparaît important de retranscrire ceux-ci afin de saisir la gravité de la situation dans laquelle Paris et Madrid se trouvaient mais dans laquelle en réalité les véritables acteurs étaient les autorités françaises implantées sur la zone (le gouverneur de Mont-Louis et l'Intendant du Roussillon). Les dirigeants

23 AGS, Estado España, 4135, le marquis de Leganés au roy, Madrid le 22 janvier 1686.

24 AGS, Estado España, 4135, Copie de consultation du Conseil d'Aragon sur la « *representación de la Villa de Puigcerdán* », Madrid le 4 février 1686.

de la Cerdagne sous juridiction espagnole comprenaient que la réussite du « dépeuplement » de la majorité des habitants de Puigcerdà permettrait de contrôler et de créer un climat de méfiance entre les habitants restants.

La politique de manipulation de la France en Catalogne devait se doter d'instruments, alors que le choix de s'y implanter apparaissait clairement depuis la fin des années 1670. Les stratagèmes se multipliaient et tendaient vers une finalité : la conquête du Principat. Cependant de nombreux dommages collatéraux apparurent. Mont-Louis fut construit pour empêcher les relations commerciales, contrôler les liens sociaux, canaliser les avancées militaires, mais permettre également de disposer d'une base stratégique d'où pouvaient être menées des actions n'entrant pas dans le champ militaire. La révolte des Gorretes et son prolongement y compris dans la guerre de la ligue d'Augsbourg à partir de 1687-1689 constituent une illustration de l'importance de Mont-Louis. Les contacts du gouverneur « de céans », Durban, et de l'intendant Trobat avec les informateurs et les médiateurs ou les chefs de la révolte eux-mêmes sont révélateurs du poids géostratégique de la nouvelle place forte de la frontière. Les rencontres ont lieu à Mont-Louis ou dans les alentours de Puigcerdà, sachant que les Espagnols ne disposent pas de forces militaires ou logistiques face à la ville forteresse.

Pourtant, il n'est plus question d'utiliser la plate-forme militaire comme une arme de guerre mais bien comme un outil dissuasif ; comme une base logistique avec un effectif réduit permettant d'envoyer des troupes sur les terres du Principat tout en disposant d'un lieu de repli proche. Ce dernier permettait également de contrôler de manière adéquate la population et toute tentative de rébellion.

La guerre commencée en 1689, les objectifs et les procédés français établis par l'intendant ne varièrent pas. Bien au contraire, les armes tactiques furent renforcées. Le rôle de Mont-Louis apparaît alors réellement essentiel et plus que symbolique. Il permet le contrôle, c'est-à-dire la domination et le maintien du territoire socio-militaire pendant que les troupes progressent vers l'intérieur des terres de la Cerdagne, de la Vall de Ribes, de Camprodon, de Ripoll ou de l'Empordà. Il offre également un nombre important de possibilités, que ce soit dans des moments de lutte ou de repli des Français.

Ainsi le contact direct entre Trobat et les meneurs de la révolte, déjà au début de 1690, intervient alors que ces derniers faisaient l'objet de sanctions prises à leur encontre par le vice-roi de Catalogne. La rumeur concernant

les deux principaux leaders faisait état de la proposition qui leur avait été faite d'être déportés en Aragon pour dix ans en échange de leur vie. L'intendant était alors convaincu que toute la Catalogne nourrissait une « grande adersion contre les Espagnolz », et décida alors d'accompagner ce sentiment. Il ordonna que de l'argent fût envoyé à Torres et Rocafort (200 pistoles) afin de les motiver à reprendre la lutte<sup>25</sup>.

La relation entre Trobat et un de ses intermédiaires, un certain Cristòfol de la ville de Saillagouse, établie durant son voyage au Principat entrepris pour contacter les meneurs de la révolte, éclaire sur les méthodes et le rôle de certains habitants de la Cerdagne qui se livrèrent à un double jeu. Leur connaissance du pays, leurs liens familiaux et leur maîtrise de la langue catalane faisaient de ces derniers des atouts aussi nécessaires que discrets pour les intérêts français<sup>26</sup>. A la fin du mois de février, le rôle de Mont-Louis s'avère décisif. S'y retrouvent, à l'abri de tout espionnage ou menace espagnole, un des chefs catalans de la révolte et le gouverneur de la place, Durban de Fortia. Celui-ci l'accueille et décide après leur entrevue de le renvoyer vers Chaseron et Trobat. Torres était arrivé dans la plus grande discrétion à Mont-Louis sachant qu'une fois là-bas, il serait en sécurité. Après quelques échanges, Durban est convaincu qu'il convient d'étendre la domination française à toutes les Pyrénées jusqu'à la Seu d'Urgell tout en « razer generalement les petites villes fermées, chateaux et tours dans les montagnes ». Il était nécessaire d'utiliser les Miquelets et les insurgés en plus des troupes stationnées en Cerdagne<sup>27</sup>. Chaseron fait alors venir Torres à Perpignan et se rend compte que les deux autres chefs de la révolte, Rocafort et Rocabruna, auraient accepté le pardon de Charles II et consenti à être déportés pour cinq ans à compter du mois d'avril de l'année en cours.

Trobat confirme que le passage de Torres par la Cerdagne lui a permis d'arriver incognito à Perpignan. Ils se sont entretenus en tête à tête afin qu'il l'informe sur la situation en Catalogne et qu'il puisse juger de l'opportunité d'utiliser les mouvements de révolte afin de diviser le territoire et les forces espagnoles. L'intendant explique que l'idée de se retrouver avec Torres d'abord à Mont-Louis puis à Perpignan vient de Torres lui-même et de ses

---

25 SHAT A1 1013, pièce 104, Trobat à Louvois, Perpignan (15 février 1690); SHAT A1 1013, pièce 113, Trobat à Louvois, Perpignan (20 février 1690).

26 SHAT A1 1013, pièce 114, Relation du voyage que je, Cristophle, habitant de Saillagouse, ay fait en Catalogne de l'ordre de M. le Président Trobat (février 1690).

27 SHAT A1 1013, pièce 127, Durban à Louvois, Mont-Louis (22 février 1690).



compagnons afin qu'ils sachent quoi faire et qu'ils s'assurent du soutien de la France. Les rencontres successives entre Trobat et Torres permettent à celui-ci de disposer de toutes les informations relatives aux événements qui s'étaient produits en Catalogne depuis 1688<sup>28</sup>.

Le viguier de la Cerdagne, Sicart, décrivit à Trobat les possibilités qui s'offraient à lui en tenant compte des actions de Torres et de ses hommes ainsi que du temps dont disposaient Rocafort et Rocabruna. L'intermédiaire des réponses était à nouveau un Cerdan appelé à Mont-Louis, dont le service était rémunéré tant pour l'obtention d'informations que pour la fourniture de nouveaux moyens aux révoltés. La question était de savoir s'il était possible de maintenir les mouvements anti-castillans tout en préparant une offensive pour la fin de l'hiver. Trobat considéra cela possible et les Catalans armés lui avaient demandé de laisser libre et ouvert le passage de Berga pour le cas où l'armée française n'interviendrait pas assez rapidement et pour « leur donner plus facilement la communication avec Mont-Louis ». L'intendant pensa que la meilleure option consistait à ne pas envoyer de troupes dans cette zone afin de ne provoquer aucune réaction de la part des Espagnols<sup>29</sup>. Dans tous les cas, le rôle de Mont-Louis devenait central à de nombreux égards.

Parallèlement, Mont-Louis pouvait s'ériger en citadelle pyrénéenne lorsque les Français arriveraient à dominer l'ensemble des villes et villages frontaliers de la Cerdagne à l'Empordà ainsi que la façade maritime. Les besoins étaient pour la France d'utiliser le territoire et de le contrôler géostratégiquement alors que les difficultés majeures demeuraient toutefois en Empordà du fait de ses accès faciles. Il est également envisagé une attaque de la ville de Barcelone afin de disperser les troupes hispaniques et s'ancrer dans les terres de l'Empordà. Il fallait trouver des espaces-relais fiables sur les contreforts sud des Pyrénées comme Camprodon, Olot ou les alentours de Prats-de-Mollo. Ceci entre six semaines et deux mois. Il convenait de contrôler et d'utiliser tous les « villages hauts de la frontière » malgré les difficultés que représentaient les « voitures dans ces montagnes<sup>30</sup> ».

---

28 SHAT A1 1013, pièce 129, Trobat à Louvois, Perpignan (23 février 1690); SHAT A1 1013, pièce 135, Trobat à Louvois, Perpignan (26 février 1690).

29 SHAT A1 1013, pièce 176, Trobat à Louvois, Perpignan (23 mars 1690).

30 SHAT A1 1013, pièce 28, Du Bruelh à Louvois, Bellegarde (16 janvier 1690) ; SHAT A1 1013, pièce 28, Langalerie à Louvois, Perpignan (17 janvier 1690).

## Conclusion

Les effets attendus de la construction d'une forteresse comme Mont-Louis en Cerdagne vont bien au-delà du simple fait de marquer la frontière pyrénéenne. Ainsi, convient-il d'aborder Mont-Louis comme un concept ou une création plus que comme une « simple » construction. La prise de conscience collective qui intervient à ce moment là sur le territoire, bien avant que dans d'autres zones du Principat, serait en lien direct avec la présence française, dont cet « espace *montlouisien* » s'érige en symbole. C'est un espace qui altère profondément le Roussillon pendant les dernières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle, mais surtout et également, le territoire s'étendant au nord de Gérone, plus précisément la Cerdagne, le Ripollès et l'Empordà.

La présence de Mont-Louis en Cerdagne symbolise l'existence d'une frontière et la perte des libertés locales. Si la place forte a été utilisée comme œil de contrôle tourné vers l'intérieur, il est évident qu'il s'agissait d'une plaque tournante fondamentale pour les campagnes militaires. Mont-Louis est devenu l'œil de contrôle absolu sur les populations locales. Cependant, son rôle de vigilance interne l'a transformé en un véritable centre de renseignements et de surveillance frontaliers pendant les premières décennies après sa création.

Ainsi, le pouvoir du gouverneur de Mont-Louis apparaît capital puisqu'il est en capacité de contrôler en permanence tout mouvement depuis le Conflent jusqu'à l'Andorre. S'établit par là même un nouvel espace social et humain qui perdurera jusqu'à l'établissement d'un nouvel ordre politique au XVIII<sup>e</sup> siècle. Mont-Louis devient *de facto* « l'œil de contrôle » pyrénéen.